

Témoignage de Bernard

Je suis le père de Serge qui est majeur depuis plusieurs années

Très tôt nous avons su que quelque chose n'allait pas. Le regard fixé pendant des heures sur le hublot de la machine à laver, le retard du langage et les cris incessants nous avaient depuis longtemps alertés.

Il y a eu le diagnostic du Centre Recherche Autistique (CRA) : trouble du spectre de l'autisme et retard intellectuel léger. Diagnostic posé après des années d'errances médicales, scolaires (ASE, ULIS, IME, PCPE)** et échecs successifs pour l'intégration dans divers milieux professionnels.

Tout ce parcours douloureux pour tout le monde pour en arriver à la réalité d'aujourd'hui.

Serge vit aujourd'hui dans sa chambre 20 heures sur 24, en « *colocation* » avec sa mère (notre couple n'y a pas résisté). Il a grossi de 50 kg en 3 ans, n'a aucun lien social, mis à part quelques relations virtuelles toxiques sur les réseaux et dans les jeux, n'a que des relations sexuelles tarifées et sombre dans une attitude que je qualifierais de psychotique. Mais je ne suis pas un professionnel. Ses relations avec sa mère sont exécrables, très souvent sur un mode agressif, exerçant sur elle une hégémonie au quotidien (ex : ne pas faire de bruit avant qu'il se réveille le matin ou décider de son menu du jour). Cette ritualisation tyrannique et quotidienne crée du conflit, bien évidemment est très difficile à vivre pour mon ex-épouse.

Quant à moi, mes relations avec Serge sont, comment dirais-je, superficielles, vides et d'une banalité confondante, quand tout va bien. Je l'accompagne souvent acheter ou vendre du matériel informatique (à perte évidemment). J'ai arrêté de lui faire la leçon sur ses dérives financières, car cela tournait toujours au pugilat verbal suite à des explications absconces du type « *c'est mon argent, je suis majeur, je fais ce que je veux* ».

J'ai décidé de lui avouer qu'il est issu d'une fécondation in vitro (FIV) dans l'espoir d'un choc thérapeutique miraculeux. Nos relations, quand elles sont difficiles, se soldent bien souvent, de la part de Serge, par une négation de ma paternité. Je le cite « *de toute façon tu n'es pas mon père, donc tu n'as rien à me dire !!* »

Serge est dans le déni. Déni de sa pathologie, de sa vie sociale, de son corps, de son comportement, de ses excès verbaux voire physiques. Il refuse toutes contraintes que l'on pourrait lui imposer. J'ai le sentiment qu'il dérive, se noie, se perd.

Suite aux démarches que j'ai faites avec mon ex-épouse, Serge devrait bientôt disposer d'un appartement donc être autonome. Cependant, il m'a été indiqué que Serge « *ne tiendra pas dans la durée et décompensera d'une manière ou d'une autre, d'une manière violente ou pas et sera alors placé sous contrainte, solution qui lui et nous permettra d'aller mieux* ». Pour combien de temps et après?

Serge dépasse très souvent les limites avec sa mère la menaçant en l'injuriant. Quand nous faisons appel aux services des urgences psychiatriques, ils ne se déplacent pas parce que Serge est majeur. Lorsque la gendarmerie intervient (à notre demande), ses représentants conseillent à Serge de modérer ses propos, de faire un potager pour se détendre. Pas de commentaire !!

Je suis à un âge où la transmission m'interpelle. Quelles valeurs, quel héritage moral, intellectuel, philosophique pourrais-je lui léguer ? Je connais hélas la réponse. Alors je suis en colère quand des personnes de ma génération m'éclaboussent de leur bonheur d'être fiers de leurs enfants, de leur joie d'être grand-père/grands-mère, de tout l'amour qu'ils auront à leur transmettre. Je glisse avec les années vers le cynisme et la misanthropie. Je suis en colère. Comment ne pas l'être ? Comment ne pas avoir ce sentiment d'être ni écouté ni entendu. Comment ne pas se sentir seul face aux positions hiératiques des autorités judiciaires, administratives, sociales et psychiatrique. Ma boîte mail est pleine de requêtes, d'explications, d'appels à l'aide, de comptes-rendus en tous genres. Je sursaute à chaque texto de mon ex-épouse.

Il est d'usage de finir un témoignage en parlant d'avenir avec une note d'optimisme et un peu de légèreté. Ce ne sera pas le cas et je n'ai pas trouvé le chemin de la résilience.

Mon avenir, son avenir sont masqués de noir. Le sien ressemblera sûrement à un placement d'office, la prison, la rue ou la mort.

Pour finir et cela sera le mot de la fin. Je suis conscient des dérives de notre monde et du malheur des autres mais pour une fois, aujourd'hui, je m'apitoie sur mon sort.

Merci de votre attention et de votre écoute

**

ASE Les services départementaux de l'aide sociale à l'enfance (**ASE**) mettent en œuvre diverses actions dans le cadre de la politique de protection de l'enfance, à des fins de prévention, de repérage des situations de danger ou de risque de danger, et de protection.

ULIS Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire. Les **Ulis** constituent un dispositif qui offre aux élèves qui en bénéficient une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins ainsi que des enseignements adaptés dans le cadre de regroupement et permet la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation.

IME Les instituts médico-éducatifs, désignés aussi par le sigle IME, sont des établissements français qui accueillent les enfants et adolescents en situation de handicap mental généralement âgés de 3 à 20 ans.

PCPE Pôles de Compétences et Prestations Externalisées. Depuis 2018, les pôles de compétences et de prestations externalisées (**PCPE**) proposent une réponse souple et adaptée aux personnes en situation de handicap et leurs aidants dans une visée strictement inclusive. Ils permettent à la personne d'être accompagnée selon ses besoins et ses compétences sur son lieu de vie.